

La Turquie : de la « démocratie exclusive » à la démocrature

Par Jana Jabbour, politologue, enseignante à Sciences Po Paris

Jamais la question de la démocratie en Turquie ne s'est posée avec autant d'acuité comme aujourd'hui. L'arrivée au pouvoir en 2002 du parti de la Justice et du Développement (AKP) issu de la mouvance islamiste a posé la question de la compatibilité de l'islam avec la démocratie ; le recul progressif des pratiques démocratiques dans le pays, surtout à partir du coup d'état manqué du 15 juillet 2016, la présidentialisation du régime décidée par référendum en avril 2017, et le mode de gouvernance de plus en plus autoritaire du Président Recep Tayyip Erdogan et de son parti, semblent augurer de la mort de la démocratie turque. Or, croire que l'autoritarisme de l'AKP est une exception dans l'histoire politique turque serait une erreur fondamentale. Au-delà du cliché qui catégorise la Turquie comme « démocratie libérale » sous l'époque kémaliste et « dictature » sous l'époque de l'AKP, force est de constater que la pratique *illibérale* du pouvoir est une constante de la vie politique turque. La lecture critique et distanciée de l'expérience turque en matière de démocratie montre que l'autoritarisme est un élément constitutif du mode de gouvernance et du fonctionnement des institutions.

Kémalisme et démocratie « exclusive »

L'émergence de la démocratie en Turquie est le produit d'une trajectoire politique particulière qui a conduit à l'avènement d'un système politique marqué par l'illibéralisme. Déterminé à construire un Etat fort et moderne sur les cendres de l'Empire ottoman dépecé par le traité de Sèvres, Mustafa Kemal Atatürk fonde la République de Turquie en octobre 1923 et s'engage dans une modernisation occidentale sur le modèle weberien, imposée avec une main de fer. Le projet kémaliste de construction étatique et nationale débouche sur l'élaboration d'un cadre normatif, censé redéfinir l'identité nationale. Celui-ci fixait trois objectifs à la nation en construction : la laïcité, la turquification, et l'occidentalisation, comprise dans le sens de l'assimilation à la civilisation occidentale.

Convaincu que la religion est à la source du déclin de l'Empire ottoman, Atatürk fait de la laïcité un principe fondamental de la République turque, inscrit dans sa Constitution. La loi islamique, *sharia*, est remplacée par un code pénal et civil inspiré par les Etats européens, le califat – principale institution assurant l'unité des peuples musulmans – est aboli, le port du foulard islamique est défendu dans les administrations et établissements publics, les écoles religieuses sont supprimées et l'enseignement de la religion est interdit. Dans la perspective de Mustafa Kemal, la notion de laïcité renvoie non pas à la neutralité religieuse de l'Etat, mais signifie plutôt le contrôle de l'Etat sur la religion; il s'agit d'une laïcité musclée sous-tendue par une hostilité idéologique à la religion.

Par ailleurs, Mustafa Kemal promeut l'occidentalisation comme condition *sine qua non* du développement et de la modernisation du jeune Etat turc. On lui attribue la phrase « il n'y a d'autre civilisation que la civilisation occidentale, et celle-ci doit être adoptée avec ses roses et ses épines ». Non seulement l'Etat est censé calquer ses institutions sur le modèle des institutions européennes, mais aussi l'individu turc doit physiquement ressembler à son homologue occidental ; Atatürk se donne ainsi la mission civilisatrice d'introduire aux Turcs les vêtements de

style européen, jusqu'à leur imposer une apparence occidentale. Ainsi la loi de 1925 impose le port du chapeau à tous les hommes et interdit le port du fez (chapeau de style ottoman) ; les fonctionnaires de l'Etat sont obligés de porter comme uniforme un costume sur le modèle des pays européens.

Enfin, Atatürk met en avant une conception ethnique de l'identité nationale. C'est l'origine ethnique qui définit la nation et le citoyen turc ; est turc celui qui se définit comme appartenant ethniquement à la « race » turque. Cette définition de l'identité turque, qui vise à créer un Etat-nation solide, contredit la diversité culturelle, ethnique et religieuse qui prévalait sous l'Empire ottoman.

Ce nationalisme républicain kémaliste et laïc crée une démocratie ambivalente. D'une part, l'idéologie de Mustafa Kemal s'est érigée en doctrine d'Etat, dont toute remise en question est un tabou absolu. Toute critique de cette idéologie ou de l'un de ses principes (la laïcité notamment) est considérée comme une menace à la nation et la République turques, et est donc pénalisée par la loi. D'autre part, la sacralisation de cette doctrine politique et idéologique a abouti à la mise en place d'un système caractérisé par la tutelle militaire sur la vie politique ; l'armée s'est en effet emparée de la doctrine d'Etat pour s'ériger en « gardienne » du régime en assurant le respect et la pérennité des principes kémalistes avec un autoritarisme sans faille. C'est l'institution militaire qui fixe les règles du jeu politique et en définit les lignes rouges, les coups d'Etat devenant un remède naturel à toute violation effective ou potentielle de celles-ci. Les coups d'état de 1960, 1971, 1980, 1997 consacrent la supériorité de l'armée sur le pouvoir civil et instaurent un régime prétorien où la souveraineté du peuple, qui s'exprime par l'élection de représentants, est subordonnée à la souveraineté de la « nation », incarnée par l'armée, la justice, et la bureaucratie kémaliste, à savoir un corps d'acteurs non-élus, agissant comme arbitres du bon fonctionnement du système et se posant comme gardiens du kémalisme contre toute menace pouvant précisément émaner du pouvoir élu.

Enfin et surtout, le régime kémaliste à prétention réformatrice radicale conduit à l'exclusion de larges franges de la société. La doctrine officielle définissant l' « idéal-type » du citoyen comme musulman sunnite laïc, ethniquement turc, et occidentalisé, les groupes modestes et conservateurs, pourtant représentant la majorité numérique du pays, s'en trouvent de fait exclus du centre du pouvoir politique, social et économique. Il en est de même de la minorité ethnique kurde, non reconnue par l'Etat et dont l'identité est enfouie, réprimée et tue.

En somme, si la forme d'organisation du pouvoir qui succède à l'Empire est bien la République, celle-ci n'est pas pour autant un régime pleinement démocratique. Le fonctionnement des institutions turques est marqué par des pratiques illibérales et le processus de modernisation engagé par l'establishment kémaliste est un projet autoritaire, imposé par le haut, et en décalage avec les valeurs et les aspirations du peuple, qui se sent aliéné par le militantisme laïc et le projet d'occidentalisation forcée. L'Etat agit comme un « despote éclairé » : le pouvoir est tenu par les cercles kémalistes, « des élites militaires et bureaucratiques éduquées et occidentalisées qui se distinguent du reste de la société – les masses – qu'elles se donnent pour mission d'éduquer et de guider. Ce clivage sociétal entre « Turcs blancs » et « Turcs noirs » remet en cause le principe

d'égalité censé être au cœur du fonctionnement démocratique, et aboutit à une « démocratie exclusive ».

L'expérience AKP : la démocratie comme tremplin vers l'autocratie

L'expérience de l'AKP, au pouvoir depuis la fin 2002, s'inscrit ainsi dans un contexte qui limite considérablement le champ de manœuvre de tout pouvoir civil, plus particulièrement lorsque celui-ci est incarné par des représentants élus issus de la mouvance islamiste, comme c'est le cas pour ce parti. Bien que l'accès au pouvoir de l'AKP ait posé la question de la solubilité de l'islam dans la démocratie, force est de constater que les premiers mandats de l'AKP ont contribué à une libéralisation du système politique allant dans le sens de la démocratisation.

La « révolution silencieuse » de l'AKP

S'emparant de la candidature turque à l'Union européenne, l'AKP se lance dans une politique subtile de dé-rigidification de la doctrine officielle et de transformation de la pratique de l'Etat. Des réformes majeures sont engagées dont la matrice est la démocratisation du régime. Le champ des libertés civiles et politiques est élargi : la loi sur les partis est réformée pour rendre difficile l'interdiction et la dissolution des partis politiques ; le fonctionnement des partis est libéralisé ; le droit de vote est avancé de 21 à 18 ans. L'AKP fait de la refonte de la laïcité et de l'intégration de l'islam dans l'espace public son cheval de bataille : au « laïcisme » imposé par l'establishment kémaliste, l'AKP oppose une « vraie laïcité », c'est-à-dire une laïcité moins rigide, plus tolérante à l'égard de l'expression du religieux, et conçue comme un principe constitutionnel chargé d'assurer la protection des libertés religieuses et des croyants contre l'empiètement des autorités. Ainsi, l'interdiction du port du voile est levée ; les enseignements de la religion sont réintroduits ; et les écoles religieuses ne sont plus prohibées. C'est aussi sous les premiers mandats de l'AKP que la question kurde, autre aporie de la démocratie turque, trouve un cadre de résolution : un processus d'« ouverture aux Kurdes » est lancé, qui se traduit par la reconnaissance de leurs droits linguistiques et culturels, refusés depuis des décennies. Enfin, à coups de réformes constitutionnelles, l'AKP met fin à la tutelle de l'armée sur la vie politique : la réforme du Conseil national de sécurité renforce le poids des civils aux dépens des militaires dans cette instance de haute-décision ; les tribunaux militaires voient leurs prérogatives se réduire ; les dépenses militaires qui avaient été exclues du contrôle de la Cour des comptes lui sont désormais soumises ; et le siège réservé aux militaires au sein du Conseil de l'enseignement supérieur et au Conseil supérieur des médias disparaît.

Ces réformes drastiques modifient en profondeur les équilibres institutionnels et s'apparentent à une « révolution silencieuse » : elles transforment le visage de l'Etat et contribuent à une libéralisation politique en démantelant les pratiques non-démocratiques inscrites au cœur du système républicain kémaliste. Surtout, le succès « démocratique » de l'AKP réside en le renversement du clivage « Turcs blancs »/« Turcs blancs », « élite occidentalisée et laïque vs masse conservatrice ». En portant au pouvoir les groupes modestes et conservateurs, longtemps exclus des positions de pouvoir, et en se posant en défenseur des « masses » et de la volonté populaire, l'AKP a agi comme un agent de démocratisation du système politique.

Or, la démocratisation impulsée par l'AKP pendant les années 2002-2010 a ceci de singulier qu'elle est paradoxalement allée de pair avec une dé-démocratisation ; ainsi, si les groupes jusque-là exclus du système (musulmans conservateurs, kurdes, groupes ruraux d'origine modeste) ont connu une ascension sociale sans précédent jusqu'à en arriver à occuper le centre de la vie politique, économique et sociale du pays, leur promotion sociale s'est accompagnée d'une démotivation des élites laïques et occidentalisées et des milieux militaires, bureaucratiques, kémalistes, jugés comme forces oppressives et anti-démocratiques.

Dérive autoritaire et déclin démocratique

A partir de 2010, et au moment où la Turquie est proposée comme « modèle » de démocratie musulmane pour guider les transitions politiques dans les pays des « printemps arabes », l'AKP prend un tournant autoritaire sous l'effet de dynamiques internes et externes. Jouissant depuis 2002 d'un large soutien électoral qui oscille entre 40 et 50% des suffrages exprimés, l'AKP se montre enclin à confisquer le pouvoir et l'Etat, au nom de la volonté populaire. Conforté dans sa position, il assume une identité plus ouvertement conservatrice : promotion par les responsables politiques de la prière, du jeûne du ramadan, de la ségrégation sociale des sexes, d'une place conservatrice pour les femmes en société ; volonté de former des « générations pieuses » ... L'islam politique impose ainsi à la société un cadre normatif et un système de valeurs présentés comme supérieurs aux valeurs portées par la modernité occidentale ; la liberté de pensée et d'expression, ainsi que les libertés publiques, s'en trouvent dès lors réduites. La contestation populaire, qui commence à s'exprimer lors de la révolte de Gezi en mai 2013 et prend de l'ampleur depuis, est réprimée par des forces de sécurité et un système judiciaire mis au pas.

Dans le même temps, l'effacement de l'horizon européen de la Turquie, manifeste par le blocage des négociations d'adhésion, prive l'AKP d'incitations à continuer sa marche vers la démocratisation. L'aggravation de la crise syrienne et la militarisation des Kurdes de Syrie, aux frontières avec la Turquie, engendrent en Turquie des peurs sécuritaires, ce qui contribue à une crispation autoritaire du pouvoir, en même qu'ils nourrissent chez l'opinion publique turque le désir d'un leadership « musclé », capable de garantir la sécurité du pays contre les dangers qui le guettent et ce, même au prix de la démocratie. L'autoritarisme en Turquie est en ce sens un dommage collatéral de la crise syrienne.

Le tournant de 2016

Le point de non-retour est atteint à la suite du coup d'Etat manqué de 2016. Au nom de la défense de la nation contre les « ennemis de l'intérieur et de l'extérieur », le Président Erdogan et son parti se lancent dans une politique de répression de l'opposition qui s'apparente à une chasse aux sorcières. A la suite du coup d'état, et en vertu de l'état d'urgence, l'armée est purgée, la justice est mise au pas, les libertés publiques sont réduites, et la presse censurée, ce qui sonne le glas de l'état de droit.

Les réformes constitutionnelles approuvées par référendum le 16 avril 2017 changent profondément l'organisation de l'Etat. Elles consacrent l'avènement d'un régime présidentiel marqué par la personnalisation du pouvoir : le poste de Premier ministre est aboli et le président contrôle désormais l'exécutif ; il dispose de pouvoirs importants sur le système judiciaire,

nommant douze des quinze juges de la Cour constitutionnelle, le président du Conseil de la magistrature et quatre de ses douze autres membres, ainsi qu'un tiers des membres de la Cour de cassation. Le putsch raté, qualifié de « cadeau de Dieu » par le Président, a ainsi servi d'accélérateur de dé-démocratisation et marqué le passage de la démocratie conservatrice au despotisme islamo-nationaliste.

Démocratie, dictature ou démocrature ?

Pourtant, cette dérive autoritaire ne signifie pas la mise en place d'une dictature. La Turquie voit plutôt l'émergence d'une forme « perverse » de démocratie : une « démocrature », au sens de la dictature de la « masse » qui élit un dirigeant et lui octroie les pleins pouvoirs car elle se reconnaît dans les discours et la personnalité de celui-ci.

En effet, malgré leurs abus et dérives autoritaires, plus de la moitié du peuple turc continue à voter pour le président Erdogan et son parti. Certains voient en Erdogan l'« homme providentiel » capable de défendre la Turquie face aux dangers qui la guettent ; d'autres perçoivent en lui la figure du « leader charismatique » au caractère affirmé, qui ose défier les puissances « impérialistes » et sait conforter la fierté nationale. C'est surtout une grande majorité de musulmans conservateurs, longtemps aliénée par l'élite kémaliste occidentaliste, qui choisit de voter pour l'AKP et son chef en raison de leur projet social conservateur. En ce sens, la force d'Erdogan est d'avoir réussi à fusionner la société et l'Etat en transformant la majorité sociologique du pays, musulmane conservatrice, en une majorité politique.

Or, réduisant la démocratie au majoritarisme, Erdogan se voit comme l'unique dépositaire de la volonté nationale dont il monopolise la représentation. Incarnant la majorité, donc la « nation », il considère que tout opposant est un ennemi de la nation, d'où la « légitimité » de le combattre. La chasse aux sorcières contre les opposants politiques est ainsi menée au nom de la défense de la nation et cautionnée par une large partie de la société.

A l'instar de la Russie de Vladimir Poutine, voire des Etats-Unis de Donald Trump, la Turquie d'Erdogan voit ainsi l'émergence d'une version moderne de « dictature » qui se distingue de la dictature « classique » en ce qu'elle entend « rendre la parole au peuple », confisquée jadis par les « élites défaillantes », et imposer la tyrannie de la majorité en mettant de côté le consensus au cœur même de l'idéal démocratique.

En somme, ce qu'on voit en Turquie est l'émergence d'une forme d'« autoritarisme démocratique », car cautionnée par la « masse » dont la voix s'exprime dans les urnes.